

Réalisation/rédaction d'un projet d'éducation aux médias et à l'information (EMI)

Les étapes pour mettre en place une action d'éducation aux médias résumées en 10 points

- Formuler un objectif pédagogique ou éducatif
- Evaluer l'ampleur du projet (durée, implication, adhésion de l'institution, cadre, etc.) et sa faisabilité
- Repérer les partenaires (médias de proximité, réserve citoyenne, associations, etc) et les moyens à mobiliser
- Identifier des ressources (lieux, personnes, objets documentaires)
- Pointer la légitimation du projet (programmes, référentiels, projet d'établissement, institution, etc.)
- Défendre le projet auprès du chef d'établissement, des collègues, de la vie scolaire (...des élèves) et des autres partenaires (parents, acteurs locaux...)
- Mobiliser un corpus en intégrant la problématique des droits d'auteur
- Penser à des déclencheurs d'activité (représentations des élèves, leur consommation médiatique, leurs productions...)
- Capitaliser, réinvestir les acquis
- Evaluer le projet : poser des indicateurs de réussite

L'éducation aux médias en 2019-2020

1. Méthodologie pour faire valider le projet d'éducation aux médias et à l'information

- ◇ Repérer dans le projet d'établissement dans quel volet s'inscrit le projet médias ;
- ◇ Contextualiser l'éducation aux médias dans le S4C– Voir http://www.education.gouv.fr/cid2770/le-socle-commun-de-connaissances-et-de-competences.html#Un_nouveau_socle_commun_de_connaissances_de_competences_et_de_culture_a_la_rentree_2016 ;
- ◇ Repérer dans les textes officiels l'EMI en lien avec votre projet – voir Pearltrees <http://www.pearltrees.com/clemibx> ;
- ◇ Légitimer une *culture de l'actualité*.
Pour ce faire, flécher les axes d'utilisation des médias :
 - Utilisation des médias pour une « ouverture sur le monde »,
 - Utilisation des médias pour une éducation à la citoyenneté (domaine 3), un apprentissage de la démocratie collégienne ou lycéenne
 - Utilisation de l'image : ses différents supports, l'analyse et (ou) la lecture de l'image fixe ou animée - Voir S4C et maîtrise des langages (domaine 1), culture informationnelle, médiatique, numérique (domaine 2), et approche citoyenne (la règle et le droit liés à l'image)
 - Utilisation des médias comme objet d'étude : comprendre le fonctionnement des médias (circuit de l'info, économie, éthique, etc et les enjeux de l'information

- Les élèves producteurs de médias : mettre en œuvre des activités, définir les compétences à développer, explorer les possibilités de productions d'élèves.
- Entrer par le climat scolaire, la lutte contre les cyber-violences dont cybersexisme et l'usage des « écrans »

Etc

2. La démarche

- S'entourer des enseignants ayant une expertise sur le sujet (professeur-documentaliste et [référents en éducation aux médias et à l'information](#)) et des enseignants utilisant les médias
- Mobiliser les autres enseignants (par exemple, grâce aux entrées disciplinaires ou mise en œuvre de la validation par compétences grâce au projet médias). L'éducation aux médias et à l'information doit être intégrée dans le cadre disciplinaire ou dans les dispositifs (CESC), les instances (CVC, CVL) et impliquer tous les professeurs.
- S'ouvrir aux acteurs extérieurs (professionnels des médias).
- Soumettre son projet à l'approbation du Conseil pédagogique et du Conseil d'Administration, surtout si vous avez besoin d'un budget.

3. L'état des lieux :

- Qui fait quoi ? Qui utilise quoi ? Quel est le volume horaire ?
- Présenter l'existant, les projets conduits (à minima, une action EMI mise en place pendant la SPME ou dans le cadre disciplinaire) et les situations d'apprentissage qui utilisent les médias (activités disciplinaires, accompagnement éducatif, personnalisé, enseignement de spécialité, EMC, etc).

4. Les projets :

- A partir des observations faites dans l'état des lieux, déterminer les priorités, l'agenda des actions à réaliser et éventuellement établir de coût des projets (budget prévisionnel).

5. Le contrôle et l'évaluation :

- Cette phase intervient tout au long de la réalisation du projet et vise à vérifier sa mise en œuvre. Elle permet de modifier éventuellement les projets.

- Evaluation à partir des compétences des domaines du Socle Commun de connaissances, de compétences et de culture

<https://www.pearltrees.com/s/file/preview/131257595/TableausynoptiqueEMISecunddegcycle4.pdf> :

6. Informer et faire connaître les projets en cours de réalisation :

- Informer les différents acteurs de l'EPL
- Affichage
- Exposition
- Publication de journaux scolaires
- Sites Internet d'établissement
- Réseaux sociaux...

Pensez que le support varie en fonction de la cible qu'on veut toucher !